



Pour que plus personne ne meure dans la rue : mettre enfin un terme au sans-abrisme

Emmanuel Macron l'avait promis, lui, Président de la République, plus personne ne dormirait dans la rue. Après presque dix ans de présidence, huit gouvernements successifs et 178 ministres nommés, force est de constater que sa politique s'est avérée incapable de mettre un terme au sans-abrisme. Pire, elle a fait exploser ce qui s'avère être un véritable drame humain et une honte nationale. Nous, Jeunes Socialistes, demandons à ce que nos dirigeants conduisent enfin les politiques publiques nécessaires pour mettre un point final au sans-abrisme.

350 000. C'est le nombre record de personnes qui sont sans domicile fixe en 2025. 4,1 millions de nos concitoyens sont mal logés et parmi eux, 2,9 millions de personnes vivent dans des logements indignes et dans des conditions de surpeuplement. Ces données statistiques ne doivent pas masquer la terrible réalité qu'elles mesurent : l'explosion des bidonvilles, des taudis, des logements mal isolés aux murs moisissés et imprégnés d'eau, des appartements aux fenêtres de cartons, des tentes qui se multiplient dans nos villes, des matelas que l'on retrouve au bas des immeubles : ces millions de citoyens qui ont froid l'hiver et terriblement chaud l'été, abrités derrière des murs vétustes, des préfabriqués ou qui ne peuvent malheureusement que s'abriter comme ils le peuvent sous un pont et aux coins de nos rues et de nos espaces verts. Parmi eux, des enfants, et un chiffre, peut-être le plus tragique de tous : ils sont 42 000 à être sans logement, un quart d'entre eux sont des bambins, âgés de moins de trois ans, et ils sont chaque année 10% de plus à vivre et grandir dans la rue. Ce bilan est le résultat de la politique d'Emmanuel Macron, incapable de mener les politiques nécessaires et de répondre aux crises qui sont venues aggraver la situation.

En 2017, le gouvernement lançait le plan "Logement d'abord" qui devait mettre un terme au sans-abrisme, ambitieux sur le papier, sa mise en œuvre concrète s'est révélée être un échec par les coupes budgétaires permanentes et le manque de politiques publiques transversales. L'explosion de l'inflation notamment dans le logement et l'énergie, la crise de la construction de logements destinés aux primo-accédants avec des revenus faibles ou modérés et de logements sociaux, la hausse des taux d'intérêts bancaires, l'accroissement inédit des politiques d'expulsions locatives forcées (leur nombre est huit fois plus élevé que dans les années 1980) et aussi, la nette augmentation de la destruction des squats, bidonvilles, et campement divers sans aucune solution d'hébergement d'urgence ont participé à l'aggravation d'une situation déjà délétère tout en rendant caduques les ambitions du plan "Logement d'abord". Également, le transfert de compétences aux collectivités locales sans leur donner les moyens financiers d'assurer ces compétences - notamment pour les départements dans le secteur social - a conduit à normaliser les sorties "sèches" au sein de l'aide sociale à l'enfance condamnant bien souvent ces jeunes, particulièrement précaires, au sans-abrisme. Ils représentent aujourd'hui un tiers des jeunes qui vivent dans la rue.

Incapable de mener des politiques sociales et de jeunesse ambitieuses, inapte à répondre à la crise du logement et à la lutte contre l'inflation, Emmanuel Macron et ses gouvernements successifs ont créé les conditions de l'explosion du sans-abrisme brisant de fait, autant de vies humaines. Se loger est pourtant un droit fondamental depuis 1998, un droit fondamental qui a été torpillé par l'inaction de la politique d'Emmanuel Macron et qui est pourtant central dans la lutte contre le sans-abrisme.

Ainsi, les Jeunes Socialistes, fidèles à leurs valeurs humanistes et de solidarité s'engagent dans une lutte contre le sans-abrisme et appellent les dirigeants politiques à y mettre enfin un terme. Ils demandent :



Pour que plus personne ne meure dans la rue : mettre enfin un terme au sans-abrisme

- La réquisition d'urgence des logements vacants de longue durée et l'ouverture des bâtiments publics inutilisés ou vides pour en faire des centres d'hébergement d'urgence et des logements de réinsertion pour les sans-abris ;
- Un plan massif et urgent de construction de centre d'hébergements d'urgence, de logements sociaux et de logements destinés aux primo-accédants notamment en mettant en place des dispositifs de soutien à l'accès au logement ;
- Augmenter massivement les budgets alloués à l'aide sociale à l'enfance ;
- La mise en place d'un plan de lutte contre la spéculation immobilière et l'encadrement des loyers dans les zones sous-tension pour l'accès au logement ;
- La mise en place d'équipements publics permettant aux sans-abris de vivre dignement : sanitaires, douches et bains publics, création d'espaces publics pour s'abriter et se protéger du froid ou de la chaleur et permettant l'organisation de "soupes populaires".
- Mettre en œuvre une loi qui sanctionnera durement les collectivités locales, organisations publiques et les personnes privées qui mettent en place du mobilier urbain anti-SDF ou des architectures hostiles (sièges individuels plutôt que des bancs publics par exemple) en permettant aux associations de se porter partie civile lorsqu'elles constatent l'existence de tels mobiliers ou dispositifs urbains ;
- Augmenter massivement les subventions allouées aux associations œuvrant dans l'aide et l'insertion des sans-abris en mettant en place de véritables conventions d'objectifs et de résultats bilatérales ou tripartites avec l'État, les collectivités locales et les entreprises qui soutiennent l'insertion des sans-abris ;
- Consacrer les droits fondamentaux des sans-abris en facilitant les recours en justice des sans-abris et des associations du secteur en cas d'atteinte, notamment systémiques, à ces droits par des personnes publiques ou privées : droit au logement, au respect du domicile, de ses biens, de sa dignité, de se déplacer, d'accéder aux services publics et aux droits sociaux, de voter, de participer à la vie publique, de s'exprimer, d'avoir droit à une vie culturelle, artistique et sportive.
- Ouvrir, dès maintenant, lorsque cela est possible, les portes des fédérations du Parti Socialiste aux sans-abris en lien avec les associations dédiées afin de leur proposer un hébergement d'urgence et organiser des "soupes populaires" au sein des fédérations ainsi que des maraudes.

912. C'est le nombre de sans-abris qui sont morts dans nos rues en 2024, souvent de mort violente, en moyenne à 48 ans, un nouveau record, battu désormais chaque année. C'est un échec collectif et un drame humain que nous, Jeunes Socialistes, acceptons pour l'instant dans un silence assourdissant et gênant. Cette contribution est un cri pour toutes celles et tous ceux qui survivent et sont morts dans la rue, pour les aider dans leur combat quotidien et honorer leur mémoire, pour qu'enfin, oui, plus personne ne meurt dans la rue.